Soixantième année. - N ° 191 A Lundi 5 et mardi 6 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 6329

17 – CHARENTE-MARITIME

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINTES

Jugement d'ouverture

Date : 24 septembre 2026.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
415 244 359 RCS Saintes.
AGRIVITI-TECH.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Activité : négoce et location de matériel agricole et Viti-vinicole, vente de pièces et réparation de Ces mêmes matériels..
Adresse : Boulevard du Bossais, 17160 Matha.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 juin 2026 désignant mandataire judiciaire SELARL Humeau représentée par Maître Thomas Humeau 69 Rue National 17100 Saintes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 JOURS. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : CA DE POITIERS.